



L'humain au cœur de l'industrie

# Calendrier formations 2026



Toutes nos formations sont animées par des juristes, experts ou praticiens de l'entreprise industrielle.

La plupart de nos formations sont réalisables en **inter-entreprise** (*formations inscrites au calendrier, pouvant être proposées à nouveau selon les besoins et les demandes des entreprises*). Toutes les formations sont disponibles en format **intra-entreprise** sur demande (sur-mesure, adaptées à vos pratiques et à vos priorités).

## I. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



### I. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

	<b>DATE(S)</b>	<b>DUREE</b>	<b>LIEU</b>	<b>INTERVENANT(S)</b>	<b>TARIFS (HT)</b>
<b>NOUVEAU</b> Gestion des Emplois et des parcours Professionnels (GEPP) : anticiper les changements et les évolutions de vos métiers	12/02/2026	7h	Maxéville	Laure PASTORINO	685.00 €
	12/05/2026	7h	Metz	Laure PASTORINO	685.00 €
	24/09/2026	7h	Thaon-les-Vosges	Laure PASTORINO	685.00 €
	26/11/2026	7h	Bar-Le-Duc	Laure PASTORINO	685.00 €
Obligations et dispositifs de formation professionnelle (à jour de la réforme d'octobre 2025)	10/02/2026	7h	Metz	Marie GAILLOT	685.00 €
	26/03/2026	7h	Thaon-les-Vosges	Marie GAILLOT	685.00 €
	03/07/2026	7h	Bar-Le-Duc	Marie GAILLOT	685.00 €
	29/09/2026	7h	Maxéville	Marie GAILLOT	685.00 €
Faire vivre la classification des emplois dans son entreprise (métallurgie)	28/05/2026	7h	Thaon-les-Vosges	Virginie De TUGNY	685.00 €
	18/06/2026	7h	Metz	Virginie De TUGNY	685.00 €
	10/11/2026	7h	Maxéville	Virginie De TUGNY	685.00 €

**CONTACT ET INSCRIPTIONS :**

✉ formation@sseti.fr

📞 03 87 74 33 65

[www.sseti.fr](http://www.sseti.fr)



## I. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

	DATE(S)	DUREE	LIEU	INTERVENANT(S)	TARIFS (HT)
Conduite des entretiens RH : méthodes et pratiques pour structurer et piloter les différents entretiens	03/02/2026	7h	Metz	Laure PASTORINO	685.00 €
	01/07/2026	7h	Thaon-les-Vosges	Laure PASTORINO	685.00 €
	01/10/2026	7h	Maxéville	Laure PASTORINO	685.00 €
Inaptitude au travail : les obligations et les impacts pour l'entreprise	17/12/2026	7h	Maxéville	Marion ROUSSEAU	685.00 €
	24/03/2026	7h	Maxéville	Laure PASTORINO	685.00 €
	02/04/2026	7h	Bar-Le-Duc	Laure PASTORINO	685.00 €
Gérer les congés payés ( <i>à jour des nouvelles dispositions légales</i> )	19/05/2026	7h	Metz	Laure PASTORINO	685.00 €
	17/03/2026	7h	Maxéville	Virginie De TUGNY	685.00 €
	27/03/2026	7h	Metz	Virginie De TUGNY	685.00 €
De la période d'essai aux indemnités de rupture : le contrat de travail dans la métallurgie	20/01/2026	7h	Maxéville	Virginie De TUGNY	685.00 €
	15/10/2026	7h	Metz	Virginie De TUGNY	685.00 €
Rédiger et modifier le contrat de travail	Intra uniquement	7h			Nous consulter
Appliquer le droit local du Travail Alsace-Moselle	03/11/2026	7h	Metz	Marie GAILLOT	685.00 €
L'exercice du pouvoir disciplinaire	07/05/2026	7h	Maxéville	Laure PASTORINO	685.00 €
	19/11/2026	7h	Metz	Laure PASTORINO	685.00 €
Mise en place et gestion du télétravail	Intra uniquement	7h			Nous consulter

CONTACT ET INSCRIPTIONS :

✉ formation@sseti.fr

📞 03 87 74 33 65

[www.sseti.fr](http://www.sseti.fr)



## I. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

	DATE(S)	DUREE	LIEU	INTERVENANT(S)	TARIFS (HT)
Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation	Intra uniquement	7h			Nous consulter
L'état de santé du salarié : suivi médical, suspension et rupture du contrat	Intra uniquement	7h			Nous consulter
Accueil de salariés étrangers dans le cadre d'une prestation de service ou de sous-traitance	Intra uniquement	7h			Nous consulter
Le détachement intra-groupe	Intra uniquement	7h			Nous consulter
Temps de travail dans la métallurgie : sécurisez vos pratiques et optimisez les organisations	Intra uniquement	7h			Nous consulter
Suivre efficacement un contentieux prud'homal : de la constitution d'un dossier au procès	Intra uniquement	7h			Nous consulter

CONTACT ET INSCRIPTIONS :

✉ formation@sseti.fr

📞 03 87 74 33 65

[www.sseti.fr](http://www.sseti.fr)

## II. RELATION COLLECTIVES DU TRAVAIL



### II. RELATION COLLECTIVES DU TRAVAIL

	<b>DATE(S)</b>	<b>DUREE</b>	<b>LIEU</b>	<b>INTERVENANT(S)</b>	<b>TARIFS (HT)</b>
Présider le CSE : maîtriser les règles de fonctionnement (50 salariés et plus)	21/05/2026	7h	Maxéville	Marion ROUSSEAU	685.00 €
	24/11/2026	7h	Metz	Sébastien COURTE	685.00 €
Le CSE dans une entreprise de moins de 50 salariés	23/06/2026	7h	Maxéville	Marion ROUSSEAU	685.00 €
	15/12/2026	7h	Metz	Marion ROUSSEAU	685.00 €
<b>NOUVEAU</b> Managers : gérer les relations avec les représentants du personnel	Intra uniquement	7h			Nous consulter
Organiser les élections professionnelles	19/03/2026	7h	Bar-Le-Duc	Marion ROUSSEAU	685.00 €
	10/04/2026	7h	Maxéville	Marion ROUSSEAU	685.00 €
	22/09/2026	7h	Metz	Sébastien COURTE	685.00 €
Faire face à une grève	Intra uniquement	7h			Nous consulter
Ruptures conventionnelles collectives - Plan de départs volontaires - Procédures économiques	13/01/2026	7h	Metz	Sébastien COURTE	685.00 €
	16/06/2025	7h	Maxéville	Sébastien COURTE	685.00 €
Le droit du travail pour managers	Intra uniquement	14h			Nous consulter
Négocier des accords collectifs d'entreprise (50 salariés et plus)	Intra uniquement	7h			Nous consulter

CONTACT ET INSCRIPTIONS :

✉ formation@sseti.fr

📞 03 87 74 33 65

[www.sseti.fr](http://www.sseti.fr)

# III.PAIE, REMUNERATION ET PROTECTION SOCIALE



## III.Paie, rémunération et protection sociale

	<b>DATE(S)</b>	<b>DUREE</b>	<b>LIEU</b>	<b>INTERVENANT(S)</b>	<b>TARIFS (HT)</b>
Les fondamentaux de la paie dans la métallurgie - Niveau 1	<b>16/03/2026 et 17/03/2026</b>	14h	Metz	Marie GAILLOT	<b>1 370,00 €</b>
	<b>12/10/2026 et 13/10/2026</b>	14h	Maxéville	Marie GAILLOT	<b>1 370,00 €</b>
	<b>08/06/2026</b>	7h	Metz	Marie GAILLOT	<b>685.00 €</b>
Les fondamentaux de la paie dans la métallurgie - Niveau 2	<b>15/06/2026</b>	7h	Thaon-les-Vosges	Marie GAILLOT	<b>685.00 €</b>
	<b>17/11/2026</b>	7h	Maxéville	Marie GAILLOT	<b>685.00 €</b>
Mise à jour paie et cotisations 2026	<b>26/01/2026</b>	7h	Maxéville	Nadine FORZINETTI	<b>685.00 €</b>
	<b>27/01/2026</b>	7h	Metz	Nadine FORZINETTI	<b>685.00 €</b>
Gestion des absences dans la paie	<b>05/05/2026</b>	7h	Maxéville	Nadine FORZINETTI	<b>685.00 €</b>
	<b>15/09/2026</b>	7h	Metz	Nadine FORZINETTI	<b>685.00 €</b>
Sécuriser vos pratiques pour faire face à un contrôle URSSAF	<b>09/04/2026</b>	7h	Metz	Nadine FORZINETTI	<b>685.00 €</b>
	<b>06/10/2026</b>	7h	Maxéville	Nadine FORZINETTI	<b>685.00 €</b>
Piloter et renégocier son contrat de protection sociale	<b>08/10/2026</b>	7h	Metz	Marie GAILLOT	<b>685.00 €</b>
Epargne salariale : participation, intéressement et PPV	<b>08/04/2026</b>	7h	Metz	Marie GAILLOT	<b>685.00 €</b>

CONTACT ET INSCRIPTIONS :

formation@sseti.fr

03 87 74 33 65

[www.sseti.fr](http://www.sseti.fr)

# IV. RISQUES, RESPONSABILITÉS ET PROTECTION DES SALARIÉ(E)S ET DE L'ENTREPRISE



## IV. RISQUES, RESPONSABILITÉS ET PROTECTION DES SALARIÉ(E)S ET DE L'ENTREPRISE

		DATE(S)	DUREE	LIEU	INTERVENANT(S)	TARIFS (HT)
Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)		03/03/2026	7h	Metz	Stéphane PAVLOVIC	685.00 €
Analyse des causes d'un accident et mesures de prévention		22/09/2026	7h	Maxéville	Stéphane PAVLOVIC	685.00 €
<b>NOUVEAU</b> Plan de prévention : maîtriser vos obligations et sécuriser l'intervention d'entreprises extérieures	Intra uniquement		7h			Nous consulter
Gérer les déclarations d'Accidents du Travail et les dossiers de Maladies Professionnelles		09/07/2026	7h	Metz	Virginie De TUGNY	685.00 €
		03/09/2026	7h	Maxéville	Virginie De TUGNY	685.00 €
		05/02/2026	7h	Maxéville	Virginie De TUGNY	685.00 €
Prévenir et faire face aux situations de harcèlement au travail		01/04/2026	7h	Metz	Valentin THOMAS	685.00 €
		02/10/2026	7h	Metz	Valentin THOMAS	685.00 €
		24/03/2026	7h	Metz	Stéphane PAVLOVIC	685.00 €
Prévention et gestion des pratiques addictives au travail		03/11/2026	7h	Maxéville	Stéphane PAVLOVIC	685.00 €
		09/06/2025	7h	Maxéville	Stéphane PAVLOVIC	685.00 €
Risques psychosociaux : les identifier, les comprendre et agir		13/10/2026	7h	Metz	Stéphane PAVLOVIC	685.00 €
Les obligations de l'entreprise en matière de pénibilité	Intra uniquement		7h			Nous consulter

CONTACT ET INSCRIPTIONS :

formation@sseti.fr

03 87 74 33 65

[www.sseti.fr](http://www.sseti.fr)



#### IV. RISQUES, RESPONSABILITÉS ET PROTECTION DES SALARIÉ(E)S ET DE L'ENTREPRISE

	DATE(S)	DUREE	LIEU	INTERVENANT(S)	TARIFS (HT)
Dirigeants et encadrement : quelle responsabilité face aux Accidents du Travail et Maladies Professionnelles	10/03/2026	7h	Maxéville	Stéphane PAVLOVIC	685.00 €
	06/10/2026	7h			685.00 €
Dirigeants et cadres dirigeants : réagir face au risque pénal	Intra uniquement	7h			Nous consulter
RGPD : sécurisez vos traitements de données	Intra uniquement	7h			Nous consulter
La prévention des vols en entreprise	Intra uniquement	7h			Nous consulter

## V. RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES



#### V. RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

	DATE(S)	DUREE	LIEU	INTERVENANT(S)	TARIFS (HT)
Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) : la démarche de l'UIMM	16/06/2026	7h	Metz	Stéphane PAVLOVIC	685.00 €
	24/11/2026	7h			685.00 €

CONTACT ET INSCRIPTIONS :

formation@sseti.fr

03 87 74 33 65

[www.sseti.fr](http://www.sseti.fr)

# VI. LES INCONTOURNABLES POUR DIRIGEANTS ET MANAGERS



## VI. LES INCONTOURNABLES POUR DIRIGEANTS ET MANAGERS

	<b>DATE(S)</b>	<b>DUREE</b>	<b>LIEU</b>	<b>INTERVENANT(S)</b>	<b>TARIFS (HT)</b>
Dirigeants et encadrement : quelle responsabilité face aux Accidents du Travail et Maladies Professionnelles	Intra uniquement	7h			Nous consulter
Dirigeants et cadres dirigeants : réagir face au risque pénal	Intra uniquement	7h			Nous consulter
Le droit du travail pour managers	Intra uniquement	14h			Nous consulter
Faire face à une grève	Intra uniquement	7h			Nous consulter
Prévenir et faire face aux situations de harcèlement au travail	Intra uniquement	7h			Nous consulter
Conduite des entretiens RH : méthodes et pratiques pour structurer et piloter les différents entretiens	Intra uniquement	7h			Nous consulter
Présider le CSE : maîtriser les règles de fonctionnement du CSE (50 salariés et plus)	Intra uniquement	7h			Nous consulter
Le CSE dans une entreprise de moins de 50 salariés	Intra uniquement	7h			Nous consulter
<b>NOUVEAU</b> Managers : gérer les relations avec les représentants du personnel	Intra uniquement	7h			Nous consulter

CONTACT ET INSCRIPTIONS :

formation@sseti.fr

03 87 74 33 65

[www.sseti.fr](http://www.sseti.fr)

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## 1 – Application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente (CGV) constituent le socle de la négociation commerciale et sont systématiquement adressées ou remises à chaque client pour lui permettre de passer commande.

Elles prévalent sur les conditions d'achat sauf acceptation formelle et écrite du prestataire. Toute condition contraire opposée par le client sera, donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable au prestataire, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le fait que le prestataire ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

## 2 – Nature des prestations

Le prestataire réalise des prestations de conseil, d'accompagnement, de formation, réalisation de CQPM à destination de toute entreprise.

## 3 – Devis et commande

Le prestataire intervient sur demande du client. Un devis sera réalisé pour toute prestation (hors formation), qui précisera la nature des prestations, le prix de la prestation HT, le montant des rabais et ristournes, la date ou durée prévisionnelle d'intervention, la durée de validité du devis.

Pour confirmer sa commande de manière ferme et définitive, le client retournera le devis non modifié, par courrier ou télécopie dûment daté et signé avec la mention « bon pour accord » de la personne légalement responsable ainsi que du cachet commercial. La validation de la commande implique adhésion pleine et entière du client aux présentes conditions générales.

## 4 – Prix

Les prestations sont fournies aux prix en vigueur au moment de la passation de la commande exprimés en euros et tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande ; tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des produits ou des services.

## 5 – Remises et rabais

Les prix proposés comprennent les rabais et ristournes que le prestataire serait amené à octroyer. Les entreprises adhérentes à l'UIMM Lorraine bénéficient à ce titre d'un tarif préférentiel.

## 6 – Modalités de paiement

Les factures sont payables à 30 jours date de facture. Le paiement s'effectue par chèque ou par virement bancaire. Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

## 7 – Pénalités de retard

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne de plein droit dès le jour suivant la date de règlement portée sur ladite facture l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux de l'intérêt légal dès le jour suivant la date de règlement portée sur la facture. Une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera également appliquée.

Ces pénalités seront exigibles sur simple demande du prestataire.

## 8 – Obligations des parties

Le prestataire s'engage à respecter la plus stricte confidentialité concernant les informations fournies par le client, à ne divulguer aucune information sur les travaux et prestations réalisées pour le compte du client. Compte tenu des prestations réalisées, l'obligation du prestataire est une obligation de moyens.

## 9 – Compétences – contestation

En cas de différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de leurs accords, les parties rechercheront, avant toute action contentieuse, un accord amiable et se communiqueront à cet effet tous les éléments d'information nécessaires. A défaut de résolution amiable, tout différend entre les parties à propos de l'exécution des présentes conditions générales sera de la compétence des tribunaux de Metz.



L'humain au cœur de l'industrie

✉ formation@sseti.fr  
📞 03 87 74 33 65

[www.sseti.fr](http://www.sseti.fr)